

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉES

Il faut enquêter sur les homicides d'enfants

Index AI : MDE 15/055/2004
ÉFAI

Mardi 25 mai 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International demande aux autorités israéliennes d'ouvrir promptement une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur l'homicide de deux enfants palestiniens commis ces derniers jours par des membres de l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Asma al-Mughayr, âgée de seize ans, et son frère Ahmad, âgé de treize ans, ont été abattus à quelques minutes d'intervalle le matin de ce mardi 18 mai sur le toit-terrasse de leur maison, dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Les enfants ont tous deux été tués d'une balle dans la tête, Asma tandis qu'elle enlevait des vêtements sur la corde à linge, et Ahmad tandis qu'il nourrissait les pigeons.

Tous les éléments disponibles sur cette affaire indiquent que les balles qui ont tué ces deux enfants ont été tirées du dernier étage d'un bâtiment voisin, le plus haut du quartier, dont des soldats israéliens s'étaient emparé peu de temps avant la mort des deux enfants.

Amnesty International s'est entretenue avec plusieurs journalistes étrangers qui se sont rendu au domicile des al-Mughayr et dans le bâtiment voisin utilisé par des soldats israéliens. L'organisation a également étudié des photographies prises par ces journalistes. Dans le bâtiment voisin, les journalistes ont trouvé une boîte de munitions israéliennes vide, des douilles percutees, et des restes de rations militaires israéliennes, à proximité des trous que les soldats israéliens avaient percés dans les murs du bâtiment pour s'embusquer. Les photos prises par les journalistes montrent que cette position offrait une vue dégagée sur le toit-terrasse des al-Mughayr, où les deux enfants ont été tués.

Des responsables de l'armée israélienne ont affirmé que les enfants avaient peut-être été tués par un engin explosif installé par les Palestiniens. Cependant, les photographies des journalistes montrent des traces de balles sur l'antenne parabolique, sur le mur, et sur

les vêtements séchant sur la corde à linge ; elles ne montrent aucun dégât qui aurait pu être provoqué par une explosion, ou par les éclats d'une explosion.

Selon la famille des enfants, seuls des coups de feu isolés ont été entendus au moment de la mort de leurs enfants, et aucune explosion. Toujours selon la famille, Ahmad a descendu les escaliers en courant pour demander de l'aide après la mort de sa sœur Asma ; il a été touché d'une balle dans la tête en remontant sur la terrasse.

Étant données l'absence ou l'insuffisance systématique des enquêtes sur les homicides illégaux commis par l'armée israélienne sur des centaines de Palestiniens, y compris des centaines d'enfants, au cours des trois dernières années et demi, Amnesty International demande instamment aux autorités israéliennes :

- que les autorités judiciaires ouvrent promptement une enquête approfondie, indépendante et impartiale ;

- que le contenu, les méthodes et les conclusions de cette enquête soient rendus publics ;

- que les responsables de ces homicides soient traduits en justice. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>